

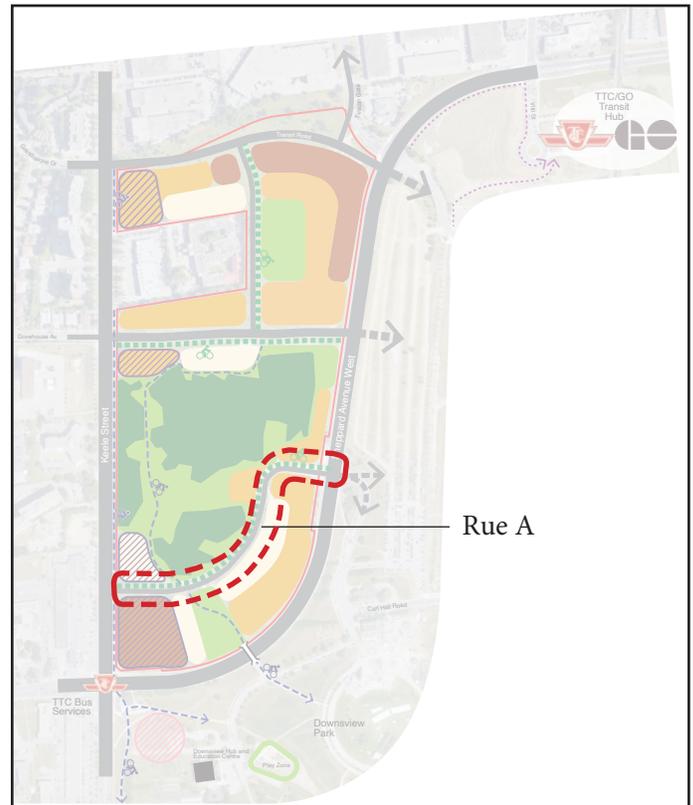
## Rue A

Une rue locale relie [John Drury Drive](#) à Sheppard Avenue Ouest avec la rue Keele. Cette route, conformément au plan secondaire de la région de Downsview, est située le long de la lisière sud du patrimoine naturel - [Woodlot](#). À son intersection avec la rue Keele, il est aligné avec une entrée commerciale sur le côté opposé de la rue Keele. Cela créera un endroit plus sécuritaire et plus contrôlé pour les virages et positionnera l'intersection aussi loin que possible au nord de l'intersection de la rue Keele et de l'avenue Sheppard Ouest. La rue A fournira l'accès à tous les blocs de développement avec la phase 1.

La rue A comporte un sentier polyvalent de 3,0 m du côté nord adjacent au patrimoine naturel – [Woodlot](#). Ce sentier sera relié au réseau de sentiers plus vaste du quartier William Baker. La rue A sera une rue verte, avec un aménagement paysager amélioré et des possibilités de mesures de développement à faible impact.

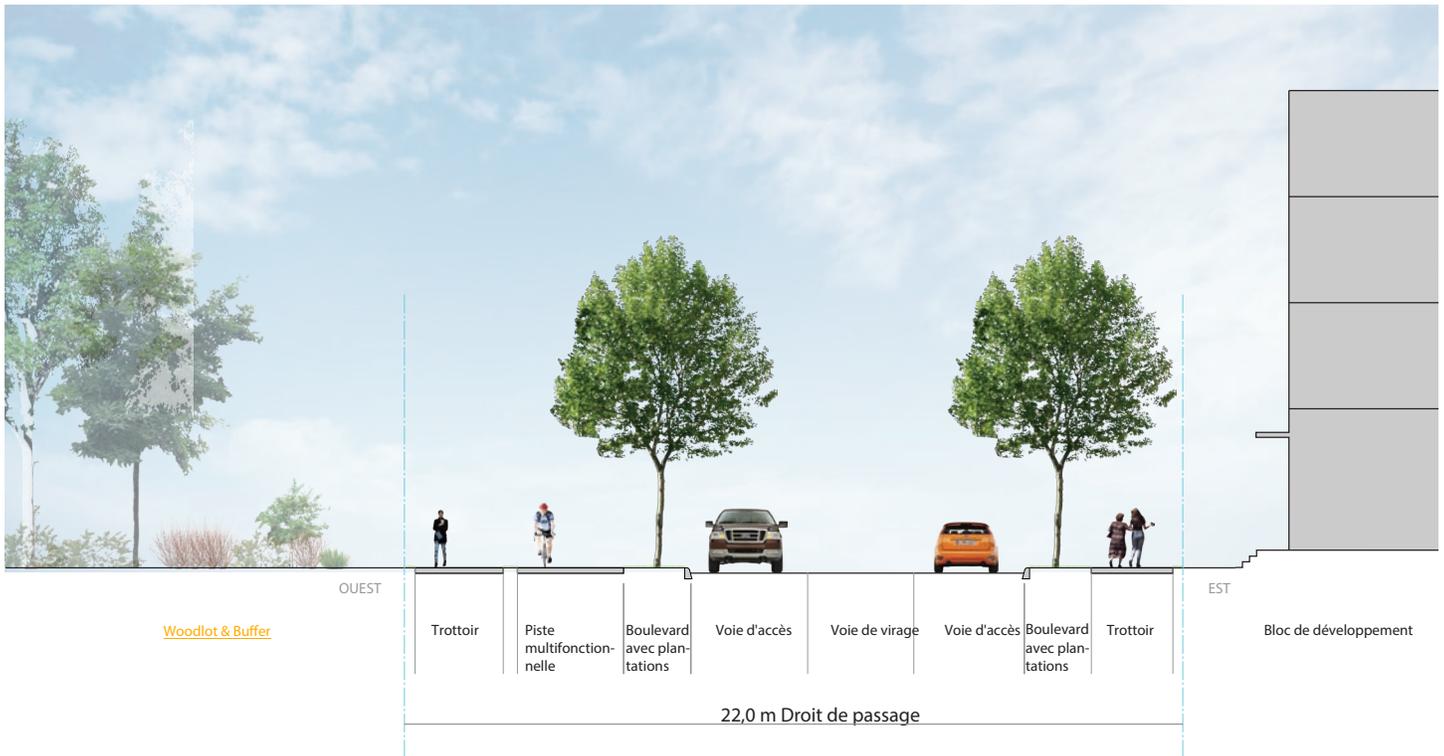
### Caractère prévu

- Les arbres des deux côtés de la rue.
- Du côté nord, une voie à usages multiples de 3,0 m.
- 2,1 m de trottoirs des deux côtés.



Carte clé

*Section transversale de la rue A proposée*



## Rue B

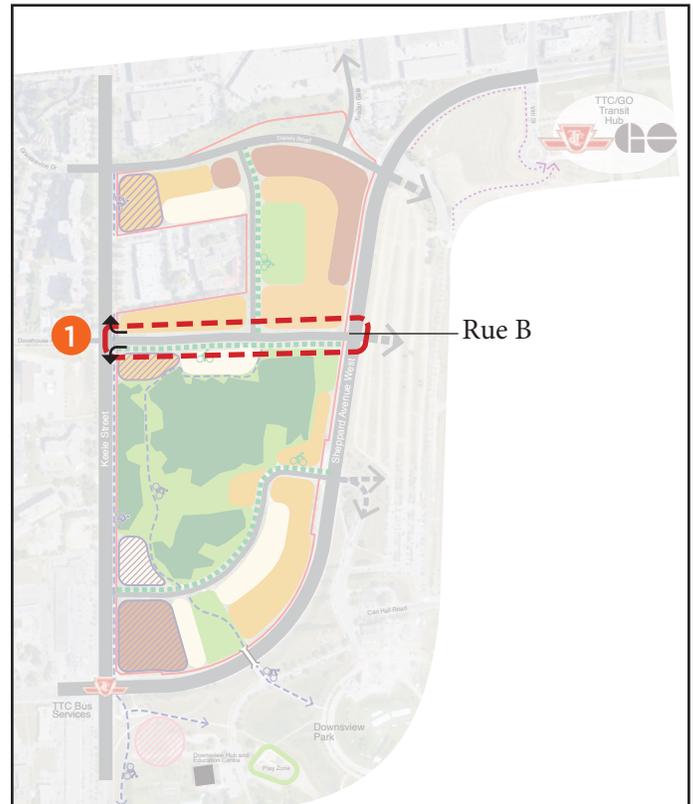
La rue B fournit un lien est-ouest supplémentaire depuis les terrains situés à l'est, et s'aligne sur l'avenue [Dovehouse](#). Comme pour la promenade [Grandravine](#), il est proposé que l'avenue [Dovehouse](#) soit signalée comme étant interdite à la circulation en direction de l'ouest, ce qui limitera l'infiltration dans le quartier établi, tout en permettant à la circulation en direction de l'est d'entrer dans le quartier William Baker ou de le traverser. Le tracé de la rue B suit généralement la limite nord du patrimoine naturel - [Woodlot](#). Son intersection avec l'avenue Sheppard Ouest a été située de façon à ce que son droit de passage n'ait pas d'impact sur le patrimoine naturel - [Woodlot](#) et toute zone tampon associée.

Le droit de passage de la rue B a été conçu pour accueillir une fonction de circulation importante, en reconnaissant que la planification en cours pour les terrains à l'est pourrait nécessiter une capacité supplémentaire du réseau. Il y a une flexibilité dans le modèle de bloc du plan du quartier William Baker pour permettre un ajustement de la largeur du droit de passage si nécessaire. L'intersection de la rue et les lieux d'accès à la rue B devront être considérés en fonction de la fonction ultime et de la largeur du droit de passage.

La rue B est dotée d'un sentier polyvalent de 3,0 m sur le côté sud, avec des connexions au réseau de sentiers plus vaste dans le quartier William Baker. Il s'agira d'une rue verte, avec un aménagement paysager amélioré et des possibilités de mesures de développement à faible impact.

### Caractère prévu

- Des arbres de rue des deux côtés de la rue.
- Du côté sud, un chemin multi-usages de 3,0 m.
- Des trottoirs de 2,1 m des deux côtés.



Carte clé

- 1 Vers l'ouest : à droite ou à gauche uniquement à la rue Keele ; pas de circulation

*Section transversale proposée pour la rue B*

